

9^e Seminaire

de la Chaire et du Réseau UNITWIN-UNESCO
CULTURE, TOURISME, DEVELOPPEMENT

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / IREST-EIREST
Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Association des Biens Français Patrimoine Mondial
ICOMOS France



**LE MATÉRIEL ET
L'IMMATÉRIEL
DES VILLES DU PATRIMOINE
MONDIAL DE L'UNESCO
FACE AU TOURISME.
DEFIS ET REGULATIONS.**



**AMPHI LIARD,
SORBONNE
11 DECEMBRE 2018
9H30-16H30**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
Culture, Tourisme,
Développement

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

association des
biens français
**PATRIMOINE
MONDIAL**



ICOMOS FRANCE



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



World
Heritage
Convention

Le matériel et l'immatériel des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO face au tourisme. Défis et régulations

Journée organisée dans le cadre des Assises de la Recherche
de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Plusieurs villes du Patrimoine mondial de l'UNESCO se trouvent actuellement confrontées au risque du surtourisme. Celui-ci désigne une fréquentation touristique qui dépasse les « limites du changement acceptable » telles qu'elles sont perçues par les habitants et les acteurs locaux, mais également par les touristes.

Le surtourisme peut affecter le patrimoine *matériel* des villes du Patrimoine mondial. Mais ce qui est affecté dans la plupart des cas est le patrimoine *immatériel* et en particulier le rapport des sociétés locales à leur patrimoine, ce qu'il est commun d'appeler « l'esprit du lieu ». Le tourisme n'est certes pas le seul facteur qui contribue à modifier la base sociale des villes : la mondialisation, le libre-échange, le développement des mobilités individuelles, la circulation des capitaux, y contribuent également. Si le tourisme est toutefois la partie émergée, et donc la plus visible, des évolutions sociales, culturelles et économiques qui affectent les villes, il a également ses responsabilités. Le développement touristique des villes est ainsi accusé de contribuer : au renchérissement des loyers notamment du fait du développement des plateformes locatives type AirBnB ; au remplacement des commerces du quotidien par des commerces qui ciblent des clientèles touristiques (restauration rapide, souvenirs, vêtements, etc.) ; à la congestion des transports locaux ; à des changements de la nature et des fonctions des espaces publics, etc.



Ces évolutions appellent, parfois pour la première fois, y compris dans les villes du Patrimoine mondial qui sont des destinations touristiques anciennes, à de nouvelles régulations de la part des décideurs locaux. Celles-ci sont parfois radicales (par exemple fermeture des périmètres protégés, instauration des *numerus clausus*, voire des tarifs d'entrée dans la ville) ou visent tel ou tel aspect en particulier : le comportement des touristes (par l'instauration des règles comportementales) ; la prolifération des plateformes locatives (par un contrôle strict des périodes et des modalités de location) ; la fermeture de commerces du quotidien (par l'instauration de zones fonctionnelles) ; le dépeuplement des centres historiques (par l'encouragement de la mise en location d'étages au-dessus de boutiques).

Cet ensemble de mesures met en évidence que la protection seule du patrimoine matériel ne saurait pas suffire à protéger ce qui semble mériter d'être protégé : la qualité de vie dans des villes historiques; et que, par conséquent, la protection du patrimoine matériel doit être accompagnée par la protection du patrimoine immatériel qui exige des mesures spécifiques et en grande partie inédites – tant par leur philosophie que par leur ingénierie.

Ces évolutions ne concernent certes pas uniquement les villes du Patrimoine mondial. Mais elles s'y expriment souvent avec une acuité toute particulière : non seulement parce que les villes du PM sont plus surfréquentées que d'autres ; mais aussi parce que le fait d'être inscrite sur la liste du PM exige un degré de vigilance particulier. Par ailleurs, la nature même de l'inscription sur la liste *mondiale*, met en interaction des logiques scalaires complexes entre le local, le national et l'international qui sont intéressantes à explorer et à analyser. La plupart des villes du Patrimoine mondial sont dotées de plans de gestion qui comportent un volet tourisme. De quelle façon ceux-ci doivent éventuellement évoluer pour faire face aux réalités touristiques contemporaines ?

La journée de la Chaire UNESCO sera organisée en 2 tables rondes :

1^e Table ronde

Habitants locaux et diversité des fonctions dans des villes du patrimoine mondial

Comment les villes du PM, qui connaissent des fréquentations touristiques importantes, s'adaptent-elles? Comment régulent-elles la surfréquentation touristique et ses impacts ? Quels sont les dispositifs mis en place pour y parvenir ?

2^e Table ronde

Protéger le caractère immatériel des villes du patrimoine mondial : approches et outils

Le caractère patrimonial immatériel des villes du patrimoine mondial repose sur un ensemble de facteurs qui relèvent de la vie et des échanges quotidiens, d'une mixité de fonctions, d'événements et d'expressions. Si les villes disposent des outils et moyens pour la préservation du patrimoine matériel, il n'est pas toujours le même pour le patrimoine immatériel. Comment les villes du patrimoine mondial préservent-elles l'immatérialité de leur patrimoine ?